

### Article 31 du Règlement

bassadeur aux Nations Unies, ambassadeur à l'OTAN, ambassadeur en Allemagne ainsi que sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires étrangères et conseiller spécial au Bureau du Conseil privé ici, à Ottawa.

Après avoir pris sa retraite en 1971, M. Ritchie a eu beaucoup de succès en tant qu'auteur et a ensuite été nommé Compagnon de l'Ordre du Canada.

Au nom de mes collègues, j'offre mes sincères condoléances à l'épouse de M. Ritchie, à sa famille et à ses amis.

\* \* \*

### LE TRANSPORT

**M. Gordon Kirkby (Prince-Albert—Churchill River, Lib.):** Monsieur le Président, la Semaine nationale des transports est l'occasion idéale pour rappeler aux Canadiens le rôle historique que le transport a joué dans les provinces des Prairies.

Nous comprenons l'importance d'un réseau de transport efficient et rentable. Les distances sont immenses autour de nous. À une certaine époque de notre histoire, le chemin de fer était notre seul lien avec le reste du pays. Aujourd'hui, nous pouvons également compter sur le transport aérien et le transport routier. Ce dont nous avons besoin, c'est d'un réseau de transport national efficient et rentable, et non des subventions.

Les céréaliculteurs de l'Ouest sont prêts à faire concurrence au reste du monde. Avec l'abolition de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest et les modifications proposées à la Loi sur les transports nationaux concernant les mesures d'efficience, nous croyons qu'ils seront encore mieux préparés à relever les défis de l'économie mondiale.

Le thème de la Semaine nationale des transports cette année est «Carrières en transport: perspectives d'emploi, formation et compétences». Il devrait nous rappeler que l'avenir nous apportera à la fois des possibilités et des défis.

Si nous voulons donner au Canada le réseau de transport dont il a besoin, nous devons commencer dès maintenant à recruter et à former ceux qui verront au bon fonctionnement de ce réseau à l'avenir.

\* \* \*

### ST-BRIEUX, EN SASKATCHEWAN

**Mme Georgette Sheridan (Saskatoon—Humboldt, Lib.):** Monsieur le Président, je rends hommage aujourd'hui à ma province, la Saskatchewan, en particulier à la ville de St-Brieux, dans la partie nord-est de ma circonscription.

St-Brieux est une ville extraordinaire. Elle est à 90 minutes au nord-est de Saskatoon. Elle abrite une usine prospère de fabrication d'équipement agricole. Les emplois et les débouchés commerciaux y sont nombreux. On y compte plusieurs écoles. Elle est bilingue. Elle est la porte d'accès aux lacs du nord. On y joue au golf et au hockey. La criminalité y est inconnue. C'est ce que l'on pouvait lire dans la publicité parue dans le *Sun* de Toronto il y a deux semaines. On peut y acheter une maison de quatre chambres pour seulement 48 000 \$.

Ce qui importe dans cette ville, c'est la qualité de la vie. Les Torontois vont bientôt se rendre en masse à St-Brieux, surtout après les résultats des élections d'hier. La possibilité de vivre dans un milieu plus aimable et plus accueillant et dans une ville économiquement solide devrait rendre la Saskatchewan plus attrayante que jamais.

\* \* \*

[Français]

### LE SUICIDE ASSISTÉ

**M. Michel Daviault (Ahuntsic, BQ):** Monsieur le Président, le premier ministre affirmait mercredi qu'il ne voyait pas d'inconvénient à ce qu'un comité de la Chambre étudie les recommandations formulées par le Comité du Sénat sur l'euthanasie et l'aide au suicide.

Toutefois, le ministre de la Justice ne considère pas ces questions comme prioritaires. Bien qu'il reconnaissait, hier, l'importance de discuter de ces sujets, le ministre de la Justice n'a pas voulu dire à quel moment et de quelle façon le Parlement en serait saisi.

• (1105)

Les opinions personnelles du ministre de la Justice feraient-elles en sorte que le Parlement ne sera pas saisi de ces délicates questions dans un avenir rapproché? Rappelons que le ministre avait déjà signalé son opposition à la légalisation de l'euthanasie et de l'aide au suicide lors du Congrès du Parti libéral du Canada en 1994. L'attitude du ministre de la Justice en dit long sur la volonté réelle de ce gouvernement de débattre de ces enjeux importants.

\* \* \*

[Traduction]

### LA JUSTICE

**M. Myron Thompson (Wild Rose, Réf.):** Monsieur le Président, pendant deux semaines nous avons entendu les députés d'en face demander aux Ontariens de voter en faveur des libéraux lors des élections provinciales. Leurs prières sont restées vaines.

L'Ontario s'est prononcée. Les Ontariens ont dit aux gens d'en face qu'ils ne croyaient plus les libéraux capables d'obtenir justice pour les victimes de crime. Ils ont choisi l'idéal réformiste et ont décidé d'accorder la priorité aux victimes. Par leur vote, ils ont affirmé que la meilleure façon de prévenir la criminalité juvénile était d'imposer une discipline et une structure dans la vie des jeunes contrevenants. Ils ont choisi les principes des réformistes, qui veulent tenir les criminels responsables de leurs crimes et qui préconisent que le meilleur moyen de dissuasion est la punition immédiate et efficace de tout geste criminel.

Je suis fier de voir que les gens ont choisi le gros bon sens des réformistes et ont abandonné cette fausse idéologie selon laquelle les criminels sont des victimes qu'il ne faut pas juger trop sévèrement.

En Ontario, la philosophie libérale en matière de justice est passée à l'histoire. Avez-vous bien entendu, monsieur le ministre de la Justice?